

COMITE DIRECTEUR Procès-verbal n°6 Samedi 18 JUN 2022 - BOULAZAC

Le 18 juin 2022 à 10 heures, les membres du CODIR présents (suivant la feuille de présence annexée au présent procès-verbal) se sont réunis au château de Saint-Laurent sur Manoire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Actualités Ligue

- 1.1 Point Comptabilité par Francis
- 1.2 Commission Formation :
 - Bilan sur les formations du 1^{er} semestre 2022
 - Lancement du recensement des formations 2022-2023
 - Fin du CQP AESA Bordeaux 2022
 - Journée des formateurs (septembre 2022)
- 1.3 Commission Compétition / Haut-Niveau :
 - Compétition :
 - Retour sur les résultats en Championnat de France
 - Candidature pour organisation des compétitions 2022-2023 et 2023-2024
 - Haut-Niveau :
 - Bilan Stage Difficulté Tarbes
 - Saison 2022-2023 : Constitution de l'équipe régionale
- 1.4 Accompagnement des territoires :
 - CT33 : Réhabilitation de la falaise de Rimons
 - CT16 : Accompagnement dans le recrutement d'un Conseiller Technique Départemental
 - CT79 : Accompagnement du CT dans sa restructuration
- 1.5 PRSAE
 - Point sur l'avancement du PRSAE
- 1.6 Evènements promotionnels :
 - Défi Vert
 - Journée Evasion 2022
 - JOP 2022
- 1.7 Communication :
 - Point sur l'avancement du site Web
- 1.8 Fonctionnement :
 - Location d'un box de stockage au sein de la MRS
 - Projet de renforcement de l'équipe administrative de la Ligue au niveau Communication - évènements

- 1.9 Subventions :
 - Point Subvention Conseil Régional
 - Point Subvention PSF

- 1.10 Projets :
 - SAE Boulazac
 - DLA Centre de vacances dans le 64
 - Open International 2023
 - Projet St-Paul-lès-Dax ?

2. Actualités Fédérales

- 2.1 Création d'une licence Juge a 20 € : Souhait du Bureau : Pas de part Ligue ni de part CT prélevée
- 2.2 Nouveau Circuit de Compétition « Inter Ligue »
- 2.3 Modifications des Statuts Fédération et Ligue
- 2.4 Réforme de la filière Equipement
- 2.5 Désignation d'un.e représentant.e SNE et d'un.e représentant.e Sport-Santé par Ligue

3. Débat sur le bénévolat

4. Agenda et Questions diverses

1. Actualités Ligue

- 1.1 Point Comptabilité

Francis BAUER, trésorier de la Ligue, fait un état sur la situation financière actuelle de la Ligue qui se présente comme suit :

Bilan exercice 2022:		29 346,74 €	-16 500 €	12 847 €		
				17 06 2022		
	Solde saison 2022:	100 536,02 €			-	
				PSF	Cons Rég	FFME
Bilan:	Evènementiel	0,00		0 €	0 €	0 €
Bilan:	Accompagnement territoires	0,00		0 €	0 €	0 €
Bilan:	Haut niveau Escalade et ski	-2 578,03		0 €	5 000 €	0 €
Bilan:	Formation	4 771,67		0 €	3 000 €	0 €
Bilan:	Fonctionnement	31 317,70		0 €	12 500 €	47 670 €
Bilan:	Compétitions	-3 032,20		0 €	0 €	0 €
Bilan:	Handi sport	0,00		0 €	0 €	0 €
Bilan:	CQP AESA	-1 132,40		0 €	0 €	0 €
Bilan:	Plan SAE	0,00		0 €	0 €	0 €
		29 346,74		0 €	20 500 €	47 670 €
	Conseil Régional 10500 €: plan rebond					

En conclusion, une situation positive et saine.

Piste de réflexion : utiliser l'excédent de la formation pour les stagiaires (ouvriers, juges, ...) pris sur les compétitions.

- **1.2 Commission Formation :**

- Bilan sur les formations du 1^{er} semestre 2022

17 formations réalisées sur le territoire, dont :

- 13 formations organisées par la Ligue
- 2 formations « Canyon » (organisées par Versant Sud)
- 2 formations « Montagnisme » (organisées par le CT64)

Quelques Chiffres :

- 150 personnes formées, dont 40 femmes (soit 26,7 % des personnes formées)
- 9 types de formations différentes proposées

A titre de comparaison, les chiffres de la saison 2020-2021 :

- 23 formations réalisées (dont 3 par le CT64)
- 184 personnes formées, dont 60 femmes (soit 32% des personnes formées)

- Lancement du recensement des formations 2022-2023

Un sondage Google Form a été envoyé à tous les clubs

Nouveautés :

Réforme sur la filière Équipement
Passeport Rouge
PSC1

- Fin du CQP AESA Bordeaux 2022

Le CQP a eu lieu du 1^{er} mars au 14 juin 2022

Jury plénier le 28 juin 2022

Quelques chiffres :

- 9 stagiaires, dont 1 redoublant avec des allègements
- 1 abandon
- 8 stagiaires diplômés, aucune session de rattrapage organisée

=>UN BILAN SATISFAISANT

Début de la prochaine session en Novembre 2022 ?

- Journée des formateurs (septembre 2022)

Quand : 2^{ème} quinzaine de septembre

Où : Bordeaux (central)

Qui : Tous les Instructeurs (Escalade, Canyon, Montagnisme)

Thématique(s) abordée(s) : A définir après sondage auprès des instructeurs

- **1.3 Commission Compétition / Haut-Niveau :**

- Compétition :

Retour sur les résultats en Championnat de France :

Bloc Seniors 2022 : 8 qualifié.e.s, 1 demi-finaliste chez les Hommes

Bloc Jeunes 2022 : 28 qualifié.e.s, 3 finalistes (1 femme et hommes), **1 titre de champion de France** (Lilian Valadié en U16 H)

Vitesse 2022 : 1 participante chez les Seniors, 12 participant.e.s chez les Jeunes

Difficulté Seniors 2022 : 12 qualifié.e.s, 3 demi-finalistes (1 homme et 2 femmes)

Difficulté Jeunes 2022 : 35 qualifié.e.s, 11 demi-finalistes (dont 5 chez les U16 F), 5 finalistes (pas de médailles)

U12 / U14 : A venir

Candidature pour organisation des compétitions 2022-2023 et 2023-2024 :

2 phases :

Dossiers de pré-Candidature à envoyer jusqu'au 30 mai 2022

Dossiers de Candidatures à envoyer jusqu'au 19 juin 2022

=>Attribution des compétitions début Juillet par la Commission

- Haut-Niveau :

Bilan du Stage de Difficulté à Tarbes de l'Équipe Régionale :

Le stage s'est déroulé du 18 au 22 avril 2022 à l'Usine des Sports de Tarbes.

Thématique principale : gestion du stress et des émotions

Intervenant : Olivier Guidi (coach mental et ancien grimpeur de haut niveau)

Saison 2022-2023 : Constitution de l'équipe régionale

Le mode de sélection sera à valider en commission. 2 critères de sélection envisagés :

- questionnaire de motivation individuel
- analyse des résultats en compétition sur la saison écoulée

Idée pour la saison 2023-2024 : intégrer un 3^{ème} critère : des tests physiques simples à réaliser dans le mode de sélection (explosivité, souplesse, équilibre, et force)

Pistes de réflexion : demander un certificat médical qui respecterait les recommandations FFME

- **1.4 Accompagnement des territoires :**

- CT33 :

Réhabilitation de la falaise de Rimons

- Organisation des travaux de réhabilitation
- Accompagnement dans l'élaboration de la convention d'entretien CT/CDC

- CT16 :

Accompagnement dans le processus de recrutement d'un Conseiller Technique Départemental (non-finalisé)

- CT79 :

Accompagnement du CT dans sa restructuration (en cours)

- **1.5 PRSAE :**

- Point sur l'avancement du PRSAE

Mode opératoire :

1) Audit de l'état actuel :

- Élaboration d'un questionnaire envoyé aux clubs (avec l'aide de Jean-Baptiste Billy, Président du CT40)
- Recensement de toutes les SAE existantes sur le territoire néo-aquitain

2) Mise en forme des données et élaboration du document final, en collaboration avec le service équipement de la Fédération

- **1.6 Evènements promotionnels :**

La Ligue a participé à 3 évènements :

- Défi Vert, le 8 mai à Bordeaux
- Journée Évasion 2022, le 15 juin au Matmut Atlantique (Bordeaux) - Présence de Pierre-Alain et Claudine BERNARD
- Journée Olympique et Paralympique 2022, le 23 juin sur la Place des Quinconces (Bordeaux) - Présence de Pierre-Alain et Claudine BERNARD

- **1.7 Communication :**

- Point sur l'avancement du site Web

Chronologie du projet

Début Mai : Choix du prestataire Go-On-Web (Grenoble), qui a réalisé le site de la Ligue AURA récemment

Mai-Août : Développement du site

Fin Septembre : Mise en service du site

- **1.8 Fonctionnement :**

2 projets envisagés :

- Location d'un box de stockage au sein de la Maison Régionale des Sports (en attente qu'un box se libère)
- Renforcement de l'équipe administrative de la Ligue au niveau Communication – évènements via le dispositif de Campus 2023
Organisation d'une visio avec les membres du Bureau et de la commission Communication pour rencontrer cette potentielle stagiaire avant début juillet

- **1.9 Subventions :**

- Point Subvention Conseil Régional

Temporalité des projets subventionnés : année civile 2022

Montant total accordé : 10 000 € sur 10 000 € demandés

Structuration et accompagnement de l'accès au haut-niveau : 5 000 €

Formation des bénévoles : 3 000 €

Création du nouveau site Internet de la Ligue : 2 000 €

- Point Subvention PSF

Temporalité des projets subventionnés : du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023

Montant total demandé : 17 000 €

Structuration et accompagnement de l'accès au haut-niveau en escalade et en ski-alpinisme : 8 000 €

Organisation de stage « Préparation Championnat de France jeunes Bloc et Difficulté : 6 000 €

Formation des bénévoles et animation / structuration du réseau Instructeurs : 3 000€

Attribution de la subvention début Juillet

- **1.10 Projets :**

- SAE Boulazac

Demande du maire de la ville de construire une salle accessible pour l'escalade (diff et vitesse) et le badminton mais ne souhaite pas que le projet soit porté par le club d'escalade local.
Idée d'une salle à vocation régionale.

- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Centre de vacances dans le 64

A ce jour ce centre de BIELLE (64) est fermé mais la mairie ne sait pas trop quoi en faire et n'a pas envie de s'occuper de la gestion.

Idée de monter une « maison de l'escalade » à destination des clubs et CT pour qu'ils puissent organiser des évènements à bas prix.

Avantages :

- opportunité de monter une activité économique, source de financement possible pour la Ligue,
- conforter les salariés du territoire.

- Open International 2023 à Boulazac

Le Département de la Dordogne (24) souhaiterait organiser un évènement de grande ampleur autour de l'escalade (compet, contest, ...) sur la commune de Boulazac.

JF Briand, et ST CLIMBING sont en train de travailler sur le chiffrage de l'évènement.

Des partenaires privés ont été trouvés.

2. Actualités Fédérales

- **2.1 Création d'une licence Juge à 20 € (hors assurance) :**

Lors de l'AG national FFME 2022, présentation de cette nouvelle licence :

Tarif promotionnel pour le lancement de la qualification juge local

Objet de la démarche :

- Un besoin croissant d'officiels sur les compétitions locales
- La création d'une qualification « Juge local de club » complémentaire à l'architecture actuelle des certifications fédérales d'officiels
- Une mise en œuvre en septembre 2022

Les conditions :

- Etablissement de la cotisation nationale à 20€
- Accessible uniquement pour les primo-licenciés
- Sous réserve d'inscription à la formation Juge local de Club
- Pour une durée limitée : le tarif minoré est exceptionnel et expérimental. Il ne s'appliquera que sur la saison 2022-2023

⇒ Volonté du Bureau de la Ligue : pas de part Ligue ni CT prélevée sur cette nouvelle licence

- **2.2 Nouveau Circuit de Compétition « Inter Ligue »**

Pas encore de nom officiel

Elle se déroulera sur une moitié de France : Sud / Nord ou Est / Ouest dès la saison prochaine

Cette compétition sera qualificative pour les Championnats de France avec des quotas limités

La ligue pourrait peut-être se positionner pour faire partie des premiers volontaires « organisateurs » pour la difficulté. Valérie M. se propose d'en parler à la réunion fédérale compétition

- **2.3 Modifications des Statuts Fédération et Ligue**

Les modifications portent sur :

- **2.4 Réforme de la filière Equipement**

Disparition du BF « Équipeur de sites sportifs », remplacé par un cursus de 3 formations :

- Formation « Progression et Assistance sur cordes » -> organisée par la Ligue
- BF « Opérateur équipement et entretien des sites naturels d'escalade -> organisée par la Ligue
- BF « Gestionnaire de sites naturels d'escalade » -> organisée par la Fédération

- **2.5 Désignation d'un.e représentant.e SNE et d'un.e représentant.e Sport-Santé par Ligue**

Ces représentant.e.s auront pour mission de siéger aux Commissions Nationales sus-mentionnées, afin de faire entendre le point de vue de la Ligue sur des problématiques d'ampleur nationale.

3. Débat sur le bénévolat

Faute de temps ce point n'a pas pu être abordé et est donc reporté au prochain Codir.

4. Agenda et Questions diverses

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une décision et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 13 heures 15.

Du tout il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Ligue et par la secrétaire de séance (à savoir la secrétaire de la Ligue).

Le Président de la Ligue
Jean-François BRIAND



La secrétaire de séance
Olivia PUTZEYS

